
A la recherche des innovations locales

Editorial

Henri Rouillé d'Orfeuil

**Electronic version**

URL: <http://journals.openedition.org/factsreports/2752>

ISSN: 1867-8521

Publisher

Institut Veolia

Electronic reference

Henri Rouillé d'Orfeuil, « A la recherche des innovations locales », *Field Actions Science Reports* [Online], Special Issue 9 | 2014, Online since 27 December 2013, connection on 03 May 2019. URL : <http://journals.openedition.org/factsreports/2752>

À la recherche des innovations locales



Henri Rouillé d'Orfeuill

FACTS Reports (Agriculture et Alimentation)
Fondation de France (Comité Solidarité internationale)
Académie d'Agriculture de France
rouille@cirad.fr

Il n'a fallu que 40 secondes, le 12 janvier 2010, pour détruire le tiers du grand Port-au-Prince et tuer 250 000 personnes. Comme le Tsunami, quelques années plus tôt, ou le drame de Fukushima, un an plus tard, le séisme haïtien a été catalogué comme une catastrophe de rang mondial. C'était cette fois la capitale d'un petit pays qui était frappée, c'est-à-dire un pays dans sa totalité. Cette fois encore la catastrophe provoqua une vague mondiale de générosité et, immédiatement, une vague humanitaire.

La Fondation de France a pu collecter en France 34 millions d'euros et, ce faisant s'est engagée à transformer la générosité des citoyens français en actions de solidarité à l'égard de ce peuple et ce pays avec qui la France partage une histoire ancienne, une langue et, donc, une partie de sa culture. Cette histoire commune, cet héritage linguistique et culturel, l'ampleur de la catastrophe et des destructions, les caractéristiques de l'aide humanitaire, mais aussi, la pauvreté chronique des cités et des mornes haïtiens, étaient autant de données à prendre en compte dans la mise en œuvre d'une action de solidarité.

En Haïti, comme souvent dans les situations de catastrophes majeures, plusieurs risques attendaient les interventions extérieures :

- La première erreur aurait été de considérer les Haïtiens comme des victimes inertes et anéanties, des victimes sans passé et sans compétences dont le destin, à court et à long terme, était dans les mains d'acteurs extérieurs généreux et dépourvus d'intérêts et d'ambitions... Il convenait de limiter l'action directe au strict minimum et bien vite d'agir dans le cadre de partenariats respectueux.
- Une deuxième erreur aurait été de méconnaître le jeu et la répartition des tâches entre acteurs gouvernementaux et acteurs non gouvernementaux nécessaires à l'organisation de toutes nations et au développement de tous pays... Tout en travaillant avec des acteurs haïtiens locaux, il importait de respecter les orientations des politiques publiques là où elles étaient définies.
- Une troisième erreur aurait été de méconnaître les effets destructeurs de la gratuité de biens ou de services importés dans un pays où ces biens et services sont produits par des acteurs qui doivent se rémunérer grâce à leur vente ou, à l'inverse, les effets destructeurs de la rémunération pour des services reconnus comme bénévoles. Ces effets ont été dénoncés depuis longtemps pour la distribution gratuite d'aliments, ils sont moins dénoncés pour la fourniture d'eau, les services de santé... Lorsque la situation humanitaire d'une grande partie de la population est si mauvaise, et tant qu'elle l'est, la gratuité est inévitable, mais alors il faut voir comment rémunérer les producteurs locaux des biens et des services devenus temporairement gratuits.
- Une quatrième erreur aurait été de se limiter à la pulvérisation de l'action de reconstruction et de développement en milliers de projets véhiculant des normes, procédures et finalités appartenant à de multiples agences de coopération et ONG, empêchant une action cohérente et, plus grave encore, interdisant la capitalisation des expériences, l'actualisation d'une mémoire des pratiques de développement et l'enrichissement d'un patrimoine immatériel commun, socle d'un développement économique et social local et national.

C'est à ce dernier écueil que le projet « Mémoire du développement » a essayé de répondre et c'est le résultat de ce projet qui est publié dans cet ouvrage sous forme d'articles présentant des actions innovantes, voire des « innovations locales », portées par

des acteurs de terrain. Les innovations locales ont joué dans toutes nos histoires et jouent toujours un rôle décisif, elles sont l'un des moteurs majeurs du développement économique et social et sont les meilleurs armes dont peuvent disposer les pauvres pour résoudre des problèmes aigus qui se dressent devant eux.

Pour réaliser ce projet, nous avons collaboré avec FACTS, qui est un outil de capitalisation et de validation d'innovations locales au service des acteurs du développement économique et social. FACTS n'est pas une revue scientifique traditionnelle. Elle concerne des sujets, les innovations locales, et des acteurs qui n'appartiennent pas au monde scientifique, mais à un monde de l'action de terrain, disons au monde du développement. Elle s'efforce d'aider les auteurs des articles qu'elle publie à se rapprocher de la rigueur scientifique. L'innovation, qu'elle soit de nature technique, sociale, environnementale, managériale ou de n'importe quelle autre nature, est au cœur du développement des sociétés ou des économies. Il ne s'agit de rien d'autre que de l'apport de connaissances nouvelles à des processus de développement qui permettent d'orienter ou d'accélérer ces processus, en l'occurrence vers des objectifs définis comme positifs. L'observation montre en effet que nombre d'innovations, présentées comme miraculeuses, ont pu avoir des conséquences funestes, car appliquées sans adaptation hors de leurs contextes d'origine ou conseillées à des publics pauvres ne pouvant se permettre de prendre le risque d'innover... Le caractère innovant n'est pas en soi suffisant. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les innovations que nous qualifions de locales, mais qui pourraient être qualifiées de bien des manières, par exemple de décentralisées, de populaires ou, plus simplement, d'innovations de terrain. Ce qui nous amène à nous intéresser à ces innovations, c'est, d'une part, qu'elles nous paraissent essentielles pour le développement économique et social local et, d'autre part, qu'elles sont peu ou pas prises en considération. Par comparaison, les connaissances nouvelles issues des laboratoires de recherche sont systématiquement présentées par les chercheurs aux revues scientifiques pour validation et diffusion : les revues scientifiques sont ensemble un outil permettant à la production scientifique du monde entier de se capitaliser et d'être accessible à qui peut en avoir besoin. De leur côté, les connaissances nouvelles de caractère économique, c'est-à-dire permettant à des acteurs économiques d'améliorer leurs actions de production et d'en tirer un profit, sont présentées aux organisations *ad hoc* pour être brevetées et faire valoir un droit de propriété intellectuelle. Ce droit monnayable est, pour tous les inventeurs de ces connaissances à perspective lucrative, une incitation à faire connaître leurs inventions. Ces organisations, en charge du brevetage, qui agissent comme des juridictions donnant une valeur légale à ces inventions, sont ensemble un outil de capitalisation et d'information sur ces nouvelles connaissances à potentiel lucratif.

Rien de tel n'existe pour ces innovations locales, issues de la créativité des acteurs de terrain, qui essayent de résoudre des problèmes qui se posent à eux quotidiennement, mais particulièrement dans des situations de crise. Faute de repérage, de capitalisation et de validation, ces innovations risquent de disparaître ou sont condamnées à se diffuser à la

vitesse du bouche à oreille, d'un voisin à l'autre. Il se disait dans les campagnes que la meilleure méthode de vulgarisation était « *le regard sur le champ du voisin par-dessus la haie* ». C'est sans doute la meilleure méthode. Elle est fiable, car il y a toutes les chances que le champ voisin présente des conditions comparables et que le transfert d'un champ au champ voisin donne des résultats semblables, mais c'est une méthode extrêmement lente. L'initiative FACTS, comme d'autres avant et ailleurs, s'est intéressée à la double question de l'accélération et de la sécurisation du transfert des innovations locales. L'hypothèse retenue par FACTS est que l'on peut demander aux acteurs de terrain novateurs d'écrire des « articles » sur leurs expériences novatrices ou sur les innovations locales et utiliser les méthodes des revues scientifiques, qui reposent sur une exigence de rigueur dans la présentation des raisonnements et des résultats et sur le principe de « revue par les pairs ».

Ce projet, « Mémoire du développement », engagé avec des Haïtiens dans une période particulière de leur Histoire, est à la fois contra cyclique, ambitieux et limité. Il était :

- Contra cyclique, car nous nous situons dans une période où régnait une « dictature de l'urgence », faisant fi du passé et de l'avenir, une période où les outils traditionnels de la mémoire collective – les universités, les archives, le patrimoine physique – avait été, au sens propre et pour l'essentiel, écrasés. Une période aussi où les Haïtiens, pour qui l'esprit des morts cohabite avec les vivants, restaient traumatisés par cette mort anonyme disparue avec les grabats dans des pelleteuses et jetée sans le moindre égard dans la mer ou dans des décharges.
- Ambitieux, car toutes les fonctions nécessaires à ce projet – le repérage, la capitalisation, la validation, la diffusion d'innovations locales – supposent des outils qui n'existent pas vraiment en Haïti en cette période particulière. Quels relais mobiliser pour atteindre des acteurs terrain, par nature dispersés, peu bavards, peu conscients de pouvoir apporter des enseignements à des acteurs lointains ? Quelles capacités mobiliser pour transcrire des innovations locales, pour les capitaliser, pour vérifier leurs validités et, plus difficile, leurs limites de validité et leurs potentiels de transfert vers d'autres territoires ? Certains penseront qu'il est dangereux de vouloir agir sur la mémoire collective d'une communauté, que seule l'histoire a le pouvoir de repérer, de valider et de diffuser ce qui va appartenir au patrimoine immatériel et que les rêves d'experts se terminent souvent en cauchemars pour les pauvres, qui n'ont pas le droit à l'erreur. Ambitieux aussi de penser faire partager la conviction de l'importance pour l'avenir de ce travail de mémoire et de se doter des outils durables permettant de le réaliser. Ambitieux de penser que, au-delà de la publication d'articles, souvent austères, un processus de communication, de diffusion, de valorisation, de transfert lointain et de transmission dans le temps pourra se développer.
- Limité et expérimental, car ce projet a été réalisé avec

de modestes moyens sur un échantillon réduit. L'objectif était de tester une méthode, celle utilisée par les revues scientifiques, qui est connue des universités, mais avec le souci de la situer face aux réalités locales des mornes ou des cités haïtiennes.

On pourra juger si l'expérience répond, au moins partiellement, à l'ambition et apporte des enseignements qui pourraient servir à différentes familles d'acteurs : A des universités, désireuses de s'impliquer dans ce travail de repérage, capitalisation, validation et de diffusion d'innovations locales, mais aussi à des acteurs de terrain, proches ou lointains, à la recherche d'actions de références leur permettant d'imaginer des solutions à leurs propres problèmes, à des responsables de politiques publiques, qui souvent vont chercher au loin des solutions alors que, proches d'eux, des acteurs locaux ont fait preuve de créativité, à des journalistes qui cherchent à repérer dans les réalités sociales de leurs pays des acteurs et des actions novatrices et des sources d'informations validées pour les transmettre aussi largement que possible.

Un grand merci aux auteurs des articles pour avoir accepté de participer à cette expérience de mémorisation et pour avoir pris le temps, souvent beaucoup de temps, pour nous proposer des articles d'un grand intérêt. Les promoteurs de ce projet s'efforceront d'accompagner un peu plus loin les auteurs et leurs organisations pour que le potentiel de développement des innovations présentées s'exprime largement. Les enseignements de ce travail individuel et collectif sont nombreux. L'un de ces enseignements nous tient particulièrement à cœur, la démonstration concrète faite par tous les auteurs que certains pays ou certains publics n'ont pas le monopole de l'innovation. L'innovation existe sous toutes les latitudes et dans tous les milieux sociaux et professionnels, encore faut-il se donner les moyens et les outils de la repérer et de la promouvoir.